

Zeitschrift: Itinera : Beiheft zur Schweizerischen Zeitschrift für Geschichte = supplément de la Revue suisse d'histoire = supplemento della Rivista storica svizzera

Herausgeber: Schweizerische Gesellschaft für Geschichte

Band: 22 (1999)

Artikel: L'urbanisation de la périphérie en Suisse romande dans le Second après-guerre : aperçu des modèles en discussion

Autor: Marchand, Bruno / Malfroy, Sylvain

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1078045>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 02.10.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

L'URBANISATION DE LA PÉRIPHÉRIE EN SUISSE ROMANDE DANS LE SECOND APRÈS-GUERRE APERÇU DES MODÈLES EN DISCUSSION

BRUNO MARCHAND ET SYLVAIN MALFROY

Des objets, des processus diffus, des acteurs, des doctrines

On assiste dans le Second après-guerre à un assouplissement de la règle urbaine ou de l'urbanisme réglementaire (que l'on désigne en allemand par *Regelbauweise*). De nouveaux instruments urbanistiques permettent, d'une part, de déroger localement à l'application servile des règlements de zone; d'autre part, la rationalité mécanique et abstraite de l'urbanisme fonctionnaliste en matière d'orientation des constructions, de leur espacement, de leur articulation à la voirie publique, ainsi que son approche excessivement quantitative et sanitaire du vert urbain, trouve de moins en moins d'adhérents parmi les urbanistes et les administrations publiques. Le progrès est désormais recherché par une plus grande attention aux valeurs humaines et sociales à traduire dans des aménagements individualisés, qui tiennent compte des modes de vie, des caractéristiques du lieu, des paramètres qualitatifs de l'environnement. Ce changement d'attitude dans la planification permet l'émergence de nouvelles formes urbaines.

Le paysage urbain traditionnel s'individualisait par ses masses bâties rigoureusement alignées le long des tracés de voirie, espacées avec un respect scrupuleux des distances aux limites de propriété, uniformément disciplinées par des normes de hauteur à la corniche qui excluent toute affirmation de la verticale. On voit cependant se profiler des ensembles qui font exception : il s'agit d'aménagements concertés d'une certaine ampleur, dans lesquels les volumes et la verdure, les pleins et les vides, les horizontales et les verticales, les tracés de voirie et les étendues vierges, les fonctions résidentielles et les services de proximité sont coordonnés au sein d'une composition (le plan de quartier) qui intègre, en plus des critères réglementaires traditionnels (sécurité du droit dans l'utilisation du sol, hygiène et salubrité, etc.), des paramètres esthétiques nouveaux (neutralisation de la monotonie urbaine, impact sur la silhouette urbaine,

prise en compte du paysage, harmonie plastique de la composition, etc.). La recherche historique sur la ville est ainsi sollicitée par une catégorie d'objets nouveaux, qu'il s'agit de décrire, de comparer, d'évaluer, bref de constituer en corpus.

Comme toujours, on s'aperçoit que ces formes urbaines émergentes rompent, pour une part, avec la pratique courante, mais se rattachent, pour une autre part, à toute une série d'efforts de réforme et d'innovation, qui se sont concrétisés pas à pas dans des réalisations prototypiques avant de pénétrer dans la pratique institutionnelle. Un certain nombre de conditions ont dû être réunies pour que ces nouveaux modes d'organisation des quartiers d'expansion urbaine puissent être mis en place.

L'analyse de ces processus est exigeante et nous nous limiterons ici à repérer quelques-uns d'entre eux. Nous proposons cependant quelques pistes dans cette direction en discutant la clé d'explication, couramment avancée dans l'historiographie, de l'impact accru sur les pratiques institutionnelles, dans le second après-guerre, de l'idéologie de la "ville verte" préconisée par les avant-gardes, réunies notamment au sein des Congrès internationaux de l'architecture moderne. En observant ce qui se passe sur le plan international, mais aussi en étudiant l'itinéraire de formation des principaux acteurs locaux, on s'aperçoit que le thème du desserrement de la maille urbaine et de son tissage avec les ressources du paysage, ne fait pas l'objet d'une unité de doctrine. Plusieurs concepts concurrents s'affrontent dans le débat général (et même à l'intérieur des CIAM après la guerre), entre la version de Le Corbusier, celle de Scharoun à Berlin, celle d'Abercrombie en Angleterre, celle des Scandinaves, des Suisses alémaniques, etc. Ainsi, si l'on veut éclairer les changements qu'on observe dans les pratiques d'aménagement urbain dans les années 1950 et 60 à la lumière des nouveaux modèles urbanistiques, il convient d'explicitier plus précisément à quelle idéologie de la "ville verte" on se réfère.

Mais l'expansion de la ville sous la forme de quartiers de plus en plus conçus comme entités autonomes dispersées dans le paysage répond à d'autres préoccupations encore, parmi lesquelles le thème social joue un rôle dominant: créer des modules de sociabilité privilégiée, des unités de voisinage, des lieux d'identification communautaire. Ainsi l'importance qu'acquiert, dans le second après-guerre, le quartier comme module de composition urbanistique peut se comprendre à partir d'une double intention de reformulation du rapport ville-nature (ou espace urbain-territoire) et de réorganisation de l'architecture sociale de la ville. Mais

l'activité urbanistique n'est pas faite que de bonnes intentions, il faut également tenir compte des sollicitations du contexte.

L'émergence des ensembles librement composés se comprend également comme une réponse au fait que les principales réserves offertes à l'expansion urbaine dès la fin des années 1940 étaient constituées par d'anciens grands domaines (les "campagnes" aristocratiques), avec leurs belles demeures et leurs jardins paysagers magnifiquement arborisés. L'urbanisation massive de ces parcelles d'un seul tenant suivant les normes courantes était ressentie publiquement comme extrêmement dommageable à la qualité globale de l'environnement urbain. Il existait ainsi une demande sociale pour de nouveaux instruments urbanistiques qui permettent, surtout en périphérie, d'assurer la continuité, au moins résiduelle, des grands domaines. Ce fait permet d'affirmer que le modèle de la ville verte, eu égard aux données locales de la Suisse romande, était moins un instrument prospectif (introduction dans la ville d'une composante de verdure qui lui aurait manqué) qu'un instrument de politique réactive (préservation d'une ressource menacée d'épuisement).

Les paragraphes qui suivent se limitent à inventorier les traits distinctifs qui permettent d'individualiser les ensembles urbains du second après-guerre, à décomposer le faisceau de doctrines qu'on amalgame trop facilement sous le concept de "ville verte" et à positionner quelques protagonistes de premier plan de l'aménagement urbain en Suisse romande¹.

Les achats (ou cessions négociées) de terrain par les pouvoirs publics en

Ville verte et composition paysagère.

Constance du thème, variété des transpositions

La recherche d'un équilibre dans l'aménagement urbain entre le construit et la verdure est un leitmotiv des propositions de réforme dès la fin du XIXe siècle et, à cet égard, l'idéologie de la ville verte promue par la Charte d'Athènes au lendemain de la Seconde Guerre mondiale n'introduit pas un sujet de préoccupation sans précédent. Mais si, superficiellement, on peut établir une chaîne de filiations entre les cités-jardins du tournant du siècle, les compositions rationalistes d'immeubles en bandes des années 1920 et 30, et les grands ensembles périphériques des années 1950 et 60, dans chaque cas, des innovations conceptuelles ont été requises pour affronter des contextes variés et il nous incombe de préciser notre terminologie. Cette articulation d'une tendance générale, qui s'exerce sur le long terme, en séquences plus brèves caractérisées par des accents thématiques variés nous amène à tenir compte des différentes temporalités de la ville, de la

grande inertie de ses structures, de la lente concrétisation des objectifs d'aménagement, du rythme plus rapide du renouvellement des idées et donc du décalage possible entre ces diverses chronologies. Quels phénomènes de continuité, quelles nouvelles orientations observe-t-on dans la gestion du vert urbain entre le début du siècle et le Second après-guerre? Six polarisations permettent de synthétiser le propos:

Hygiène versus valeurs spirituelles

De manière générale, il semble que le thème scientifique/positiviste de la verdure comme facteur d'hygiène et de bien-être physique cède progressivement le pas à une quête plus spirituelle et plus abstraite de la nature, du génie du lieu, des qualités sensibles de l'espace ouvert, du vide dans sa relation à la masse bâtie. Certes, cette affirmation peut surprendre dans la mesure où au tournant du siècle, l'urbanisme se détache encore mal de la tradition des embellissements urbains. Les espaces verts planifiés en ville dans l'avant-guerre de 1914 répondent souvent à une recherche d'effets pittoresques. Mais il n'empêche que le discours de légitimation de ces interventions emprunte beaucoup de métaphores scientifiques, médicales et hygiénistes. Ces métaphores se font nettement moins insistantes dans les années 1950, alors que la lutte contre la monotonie, la maîtrise de la prolifération informe des constructions, la conversion du quantitatif en qualitatif dominant largement désormais le discours des aménagistes.

Idéologie antiurbaine versus affirmation de la métropole

Alors qu'au début du siècle, la revendication de la verdure en milieu urbain émanait presque d'une attitude d'opposition à la ville, dans le Second après-guerre, les urbanistes sont confiants en la possibilité de concilier la forte densité urbaine avec des espaces verts généreux.

De la parcelle au quartier

Tandis que le concept de la cité-jardin privilégiait l'habitation familiale individuelle comme type constructif, avec jouissance d'un jardin privatif, la tendance dans l'aménagement du vert urbain durant les années 1950 et 60 va dans le sens d'un décroisement des espaces ouverts, de l'abolition des clôtures de jardin qui fragmentent excessivement l'environnement des quartiers d'habitation.

De la mixité fonctionnelle à la généralisation de la fonction d'agrément

La revendication du jardin individuel a longtemps été soutenue par la gauche ouvrière pour l'utilité économique que celui-ci apporte aux milieux défavorisés. Dans les années 1950 et 60, les transformations socio-économiques (amélioration des salaires, activité professionnelle de la femme, réduction de la cellule familiale, expansion des coopératives d'alimentation) rendent les jardins familiaux au pied des immeubles moins urgents et favorisent leur reconversion en espaces d'agrément et de jeu pour les enfants.

Du jardin au paysage, de la petite à la grande échelle

Alors qu'au début du siècle, les jardins dans la ville valent comme autant de "poumons de verdure", comme autant de poches dans la continuité du tissu urbain, avec l'expansion considérable de l'agglomération au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, la préservation des éléments paysagers est conçue comme un moyen de discipliner la marée des constructions: terrasses du relief, coteaux, cordons boisés, forêts résiduelles, prés des grands domaines, configurent une armature de points fixes, de repères stables, susceptibles de perpétuer la physionomie particulière de la ville au-delà des poussées difficilement contrôlables des quartiers.

De l'occasion à la règle

Les achats (ou cessions négociées) de terrains par les pouvoirs publics en vue de constituer des parcs de quartiers restent exceptionnels jusqu'au milieu du siècle. A moins de l'intervention d'un mécène, il faut qu'un projet d'édifice public important soit à l'étude ou qu'un mouvement politique se constitue (initiative, pétition) pour que les autorités municipales engagent de telles dépenses, qui conservent un caractère somptuaire. Après 1945, le vert urbain accède presque au statut d'un équipement, au même titre que l'église paroissiale, l'école ou la piscine. Les plans de quartier en prévoient systématiquement la présence.

Desserrer le centre, résorber l'étalement de la périphérie

Parmi les modifications du contexte historique qui autorisent cette redistribution des sujets de préoccupation entre la première et la seconde moitié du siècle, il faut tenir compte du fait que l'assainissement des taudis et les chantiers de remodelage des centres-villes (desserrement de la maille urbaine, abaissement de la densité) ont pratiquement atteint leurs objectifs

à la fin des années 1940. Les subventions fédérales accordées aux communes pendant la guerre dans le cadre de programmes de lutte contre le chômage ont permis de mener des opérations de grande envergure (certes avec des pertes considérables sur le plan du patrimoine historique) et de presque balayer la problématique des quartiers congestionnés au coeur des cités². Après 1945, c'est au contraire le caractère extensif qu'adopte la croissance urbaine qui sollicite l'attention des aménagistes : comment résorber l'étalement de la ville, la dissolution de l'espace public, la dispersion des infrastructures et l'explosion des coûts d'équipement des zones de construction? L'application à la lettre des règlements de zone, surtout ceux qui prévoient en périphérie la fragmentation des constructions en petites unités fortement espacées, génère une très grande monotonie des quartiers et un gaspillage du terrain. Le nouveau défi que les urbanistes progressistes se proposent de relever consiste à réorganiser la composition volumétrique des quartiers (le plan masse), sans forcément accroître le coefficient d'utilisation du sol (qui reste situé généralement en périphérie aux alentours de 1,2), de manière à libérer un maximum d'espaces ouverts au pied des immeubles³. L'outil urbanistique mis au point pour atteindre cet objectif est le plan de quartier, constituant un droit de dérogation aux normes de zone.

La "ville verte": un faisceau de doctrines

L'abandon de la règle urbaine (de l'urbanisme réglementaire) au profit de procédures de plans localisés de quartiers favorise l'expression d'une certaine liberté de composition. Des conceptions plus empreintes de subjectivité que par le passé commencent à sous-tendre les projets, qui deviennent du même coup l'illustration de poétiques artistiques distinctes, de paradigmes urbanistiques démonstrativement revendiqués. A quels modèles se réfèrent les praticiens? Quelles images directrices sont préconisées pour optimiser l'aménagement urbain?

En l'état de nos recherches, il nous semble possible de distinguer cinq orientations principales.

La fusion ville-territoire

A l'échelon national, l'idée de fusionner les problématiques de l'aménagement urbain et de l'aménagement du territoire recueille une forte adhésion. L'architecte et conseiller national zurichois Armin Meili dépose une motion dans ce sens en 1941 et préside la Commission créée la même

année pour le plan d'aménagement national⁴. Henri Robert Von der Mühl⁵ y est délégué pour la Suisse romande dès 1942. La modernisation des stations touristiques et de cure que la Commission se fixe comme objet d'étude prioritaire permet bien d'envisager le thème de la dislocation en réseau d'une infrastructure essentiellement destinée à des usagers d'origine urbaine. A Lausanne, Von der Mühl prend part en 1946 à l'élaboration du plan de quartier de Valency destiné à accueillir une population de 1400 habitants et a ainsi l'occasion de préconiser des mesures qui ménagent au maximum les aménagements de verdure de l'ancienne campagne de la famille Charrière de Sévery⁶. Comme membre de jurys de concours d'urbanisme, comme critique et publiciste bilingue, il soutient la thèse que le territoire, avec ses grandes ordonnances géomorphologiques et la lente stratification des aménagements au fil du temps, impose spontanément à la grande échelle une discipline aux agglomérations urbaines que les plans d'extension échouent lamentablement à concrétiser à l'échelle inférieure⁷.

Le paradigme corbuséen

L'urbanisme corbuséen poursuit fondamentalement un objectif de dissociation de la ville et de la nature, animé par la conviction que cette opération devrait à la fois nous restituer un environnement naturel plus pur, plus originaire, et nous permettre d'appliquer à la ville, reconnue dans toute son artificialité, des méthodes plus rigoureuses. Clairement séparés, nature et artifice s'exaltent mutuellement, manifestant par contraste leur diversité d'essence. Les tenants de ce paradigme sont nombreux à Genève, mais également en Suisse alémanique. Les aménagements minimisent leur emprise au sol, ils sont interconnectés par des réseaux hiérarchisés aussi indépendants que possible des contingences locales; géométries, densités, noeuds, mailles et zones servent à mettre en place une organisation systématique du territoire qui se superpose au paysage préexistant.

Le paradigme de la "Stadtlandschaft"

Le concept de "paysage urbain" tel que l'article Hans Scharoun à Berlin, dans le cadre des études du plan directeur de reconstruction, diffère radicalement du concept corbuséen par le refus de tout caractère systématique. Il s'agit d'abord pour l'architecte et urbaniste berlinois de prendre congé de la Berlin des "casernes locatives" mais aussi de celle des grandes ambitions monumentales du régime hitlérien. Il s'agit en outre de prendre acte du morcellement irrémédiable des vestiges urbains, qu'aucune stratégie de récupération ne pourra jamais recomposer en unité. La fusion

de la ville et du paysage naturel au sein du concept de *Stadtlandschaft* érige l'ensemble hybride comme allégorie d'une société construite sur le pluralisme et la tolérance. On perçoit dans ce projet d'une ville généreuse qui ménage une place pour chaque chose et fait coexister le multiple dans une harmonie retrouvée avec le cadre naturel certains motifs du mouvement expressionniste du milieu des années 1910. Ce paradigme, auquel se mêle également l'important apport de l'empirisme scandinave, pénètre en Suisse romande à travers des relais notamment bâlois (Otto Senn) et zurichois (Alfred Roth; Haefeli, Moser et Steiger; Hans Marti).

Le modèle Beaux-arts de la grande composition paysagère

Ce modèle n'appartient pas strictement à la France, les grandes villes nord-américaines s'en inspirent pour maîtriser les aménagements de grande étendue. L'enseignement et les réalisations de l'urbaniste français Jacques Gréber, professeur à l'Institut d'urbanisme de la Sorbonne et actif professionnellement des deux côtés de l'Atlantique, notamment à Philadelphie et à Ottawa, ont une valeur représentative. Le jardin paysager est envisagé comme une ressource importante pour la mise en forme de l'espace public, avec ses équipements (bâtiments publics) mais aussi son infrastructure (la voirie, les *parkways*).

Le modèle anglais

Le modèle anglais qui retient l'attention des observateurs étrangers est surtout celui mis en oeuvre par Patrick Abercrombie pour la reconstruction du Grand Londres. Fortement imprégné par la tradition culturaliste de Patrick Geddes d'une part, et le mouvement des cités jardins d'Ebenezer Howard, d'autre part, Abercrombie fonde son action en vue du désengorgement de l'espace urbain de la capitale anglaise sur une observation attentive du tissu social de la ville. La reconstruction de la ville est envisagée de manière décentralisée à partir du redéveloppement de ses quartiers, conçus comme unités de fonctionnement relativement autonomes et complètes (chaque module de quartier dispose de sa zone industrielle, de sa zone résidentielle, de ses services et équipements de proximité, de son centre civique, de ses espaces verts). Par ailleurs, en imposant sa fameuse ceinture verte ("green belt") autour de Londres, qui instaure une distance minimale entre l'agglomération et sa couronne suburbaine, il favorise la cristallisation dans cette dernière de nouveaux pôles d'urbanisation (les villes nouvelles) et ainsi une meilleure diffusion dans le territoire des valeurs d'usage auparavant monopolisées au centre.

Arnold Hoechel et la décentralisation politique urbaine

Arnold Hoechel est un fin connaisseur des travaux de planification régionale élaborés par les Anglais pendant la guerre, dont il enseigne les grands principes dans les cours d'urbanisme à la Haute École d'architecture de Genève⁸. Il est parfaitement au courant des thèmes discutés lors du *Eighteenth Congress International Federation for Housing and Town Planning* qui se tient à Hastings en 1946⁹ et des objectifs du 6e CIAM qui se réunit l'année suivante à Bridgewater¹⁰. Un sondage effectué dans sa bibliothèque nous a confirmé en outre que Hoechel connaît le *Greater Plan of London* de 1944 de Patrick Abercrombie¹¹ et on peut supposer que les études du groupe MARS¹² - notamment leur Plan de Londres de 1942 - ne lui sont pas inconnues. Cette mosaïque de voyages, de congrès et d'échanges internationaux le familiarise avec les nouvelles tendances humanistes de cette période centrées sur les thèmes de la communauté¹³, de l'esprit de la cité et du renouveau de la vie collective dans les quartiers.

Hoechel a l'occasion d'introduire ces valeurs sociales dans la planification du territoire genevois lorsqu'il participe, avec J.-M. Bommer, A. Bordigoni, E. Martin et M.-J. Saugey à l'élaboration du *Rapport de la commission d'étude pour le développement de Genève* paru en 1949¹⁴. Ce collège d'experts, mandaté pour définir les grandes lignes directives de l'aménagement de l'après-guerre, accorde d'emblée la priorité au renforcement de la vie civique et culturelle des quartiers tout en remettant en question, du moins partiellement, l'homogénéité et la concentration métropolitaine suggérée par le Plan Directeur de 1935 de Maurice Braillard.

Cette valorisation nouvelle du quartier comme cadre de vie quasi autosuffisant cherche à pallier le sentiment de perte d'identité sociale qui s'exprime diffusément dans la population et à corriger les défauts d'une concentration exagérée de l'administration communale provoquée par une politique de fusion et d'absorption des communes périphériques. Le retour souhaité vers la décentralisation implique néanmoins une nouvelle organisation du territoire basée sur un système de sous-ensembles dont le module élémentaire correspond au bassin de recrutement des écoles élémentaires, à l'image des *neighbourhood unit*¹⁵ (unités de voisinage) anglaises auxquelles la commission fait explicitement référence¹⁶.

Les nombreuses analyses et enquêtes effectuées par la commission semblent s'inspirer des théories de Patrick Geddes et dénotent en même temps le souci de mieux tenir compte de la sociabilité des habitants dans la

forme des quartiers. Le choix de la reconstruction du quartier des Eaux-Vives pour illustrer l'organisation d'un de ces modules élémentaires demeure ambigu car il est plutôt représentatif de la problématique des années trente de l'assainissement des quartiers de taudis (suite à l'affaire de la Rive Droite) et de la polémique soulevée par l'application du droit de superficie. Il n'en reste pas moins que la forme variée des projets des "nouveaux quartiers" - comme le quartier de Vermont sur lequel nous nous attarderons plus loin - témoigne de la volonté de diversifier les aménagements volumétriques et de rechercher les typologies architecturales les mieux adaptées aux besoins des différents groupes sociaux.

Le Rapport de 1948 est bien plus que le "bagage documentaire" auquel veut le cantonner Maurice Braillard et le rôle d'Hoechel n'est pas uniquement celui du "bénédictin consciencieux"¹⁷. Sa recherche des "formes positives de décentralisation politique urbaine"¹⁸, sous le courant d'influence anglais, induit des changements notables dans la planification de la ville et du territoire genevois. La nouvelle structure urbaine a une configuration polycentrique et, limité volontairement dans son étendue, son développement est assuré par l'implantation "extra-muros" d'une nouvelle centralité: une cité-satellite qui rappelle curieusement certaines villes nouvelles anglaises et qui préfigure les grands ensembles qui, dès les années 1950, vont s'ancrer dans les communes rurales périphériques¹⁹.

Jean-Pierre Vouga, unité de voisinage et mixité de la forme urbaine

Jean-Pierre Vouga, architecte du Canton de Vaud, est un grand admirateur de la tradition anglaise de l'aménagement du territoire et du travail de Patrick Abercrombie qu'il connaît personnellement à travers l'Union Internationale des Architectes (UIA).²⁰

Vouga accorde une grande importance à l'éclosion de la vie sociale des nouveaux quartiers périphériques et considère l'unité de voisinage comme une alternative nuancée à la ségrégation fonctionnelle de la Charte d'Athènes²¹. Des préoccupations d'ordre sociologique l'amènent aussi à considérer le *mixed development*²² anglais - ensemble de logements qui associe des tours à des constructions moyennes et basses - comme un modèle optimal assurant une grande variété des types de bâtiments et de logements et une organisation sociale diversifiée.²³

A Lausanne, l'influence de ces modèles ne va pourtant pas mettre en crise une planification urbaine dont la conception repose encore, après la guerre, sur la vision d'une ville traditionnelle concentrique s'étendant à

partir d'un centre dense vers une périphérie constituée essentiellement de petits immeubles et de villas. En tant que modèle urbain, l'unité de voisinage s'accorde bien à la réglementation du "plan de quartier" institué par le Règlement du Plan d'Extension de 1942 et qui permet la dérogation aux prescriptions en vigueur dans les différentes zones - comme les longueurs maximales de façade, les alignements à la voirie et les hauteurs à la corniche - pour autant que la densité prescrite ne soit pas dépassée.

L'implantation dans la périphérie lausannoise de quartiers planifiés comme des unités de voisinage s'est néanmoins heurtée à quelques problèmes majeurs qui ont nettement retardé leur construction.

En premier lieu, la taille modérée des réalisations ne justifiait pas la création d'équipements communautaires. Selon Vouga, "les programmes de 300 logements entre les mains d'un seul groupe financier ont été rares chez nous et ce chiffre n'est pas suffisant pour créer une "unité de voisinage" au sens où l'entendent les urbanistes"²⁴. Se posent en outre des problèmes économiques car, les réalisations de logements étant basées sur la rentabilité des capitaux engagés, "il est facile de voir que le rendement financier de l'équipement social n'est pas de nature à tenter les bailleurs de fonds"²⁵. Enfin, la stratification du parcellaire rendait difficile la réalisation d'opérations d'ensemble d'une certaine ampleur.

Il faut en effet attendre le début des années soixante pour que l'augmentation de la taille des opérations, la disponibilité de grandes parcelles d'un seul tenant et l'introduction de systèmes de subventionnement public aboutissent finalement à la planification coordonnée d'ensembles résidentiels intégrant des équipements scolaires et des centres commerciaux : Valmont (Thévenaz & Prod'hom, 1960), Ancien-Stand (AAA, C. Jacottet et W. Maechler, 1961-1966), Entre-Bois (B. Murisier, 1963).

Quant aux solutions mixtes, elles avaient déjà été envisagées dès 1945 lorsque les architectes zurichois Haefeli, Moser et Steiger firent une proposition d'urbanisation du plateau de Mont-Goulin à Prilly qui combinait des tours avec des barres et des tissus bas familiaux. Ces volumes, articulés suivant une géométrie souple, avec des lignes brisées et des angles ouverts, épousaient "organiquement" la topographie du site tout en préservant les différents points de vue vers le paysage du lac et des Alpes. D'autres propositions du même type proviennent, pour la plupart, de projets de concours, comme le plan de quartier du bureau Marti, Kast & Steib, lauréat en 1956 du concours d'idées pour l'urbanisation de la campagne du Pavement ou alors, la même année, le plan masse de

Alexandre Pilet qui obtient un achat lors du concours d'idées pour l'aménagement du domaine de Valmont.

Ces modèles empiriques, d'inspiration anglaise ou scandinave, ne réussissent pourtant pas à s'imposer à Lausanne. Est-ce dû au manque d'intérêt des maîtres d'ouvrage pour ces formes d'habitat? La volonté de diversifier les typologies de logement conduirait-elle à une augmentation considérable des coûts de construction? Ou est-ce que les maisons groupées avec jardin ne correspondent pas à un mode de vie agréé par les Lausannois? Dans tous les cas, force est de constater que les réalisations qui recourent à la mixité volumétrique - comme le quartier de Bellevaux-Pavement (1956-1958) de Vetter & Vouga et Wolf - le font plutôt pour des raisons compositives et plastiques et n'aboutissent pas pour autant à une réelle diversification des typologies architecturales et des pratiques sociales.

L'urbanisme et la culture classique Beaux-Arts

La mixité sociale et formelle des quartiers périphériques demeure néanmoins un thème récurrent des projets des étudiants de l'École d'architecture et d'urbanisme de l'EPUL à Lausanne et de la Haute École d'architecture de Genève. La création presque simultanée de ces deux écoles au début des années 1940 va encore renforcer l'influence dominante de la culture française en Suisse romande. Jean Tschumi et Eugène Beaudouin, appelés à diriger ces institutions, sont tous les deux issus de l'atelier Pontremoli de l'École Nationale des Beaux-Arts de Paris²⁶. Leurs charges d'enseignement et leur rôle dans des Commissions consultatives et à la présidence de jurys de concours leur confèrent un sorte d'autorité supérieure auprès des pouvoirs publics et des mandataires privés et leur ont permis d'exercer une influence directe et continue sur plusieurs générations d'architectes.

Par leur formation identique Tschumi et Beaudouin partagent des valeurs et des intérêts communs propres au système Beaux-Arts. Pourtant il faut reconnaître que ces deux "patrons" qui, après avoir rompu les ponts, "s'observent à une distance de 60 km"²⁷, ont des trajectoires et des pratiques urbanistiques et architecturales très distinctes.

Jean Tschumi, approche paysagère et dispositions orthogonales

Dans son enseignement, Jean Tschumi privilégie les leçons d'urbanisme²⁸. En tant qu'architecte de la Section Suisse de l'Exposition Internationale de

l'Urbanisme et de l'Habitation, tenue à Paris du 10 juillet au 15 août 1947, il a pu constater le manque d'envergure et la faiblesse de certaines compositions générales des plans d'aménagement des villes suisses. Selon lui, "le sol généralement tourmenté, les soucis d'économie, l'esprit de réalisation dans des délais rapprochés retiennent trop souvent les urbanistes dans leurs compositions"²⁹.

A Lausanne, Tschumi exhorte les étudiants à faire preuve d'audace dans les vues d'ensemble qui président au développement des villes et concentre son effort didactique sur la conception de quartiers de logement. La maîtrise des principes de groupement de l'habitat devient ainsi une sorte d'émulation créatrice pour les étudiants qui se confrontent à la réalité du territoire lausannois par l'étude systématique de nouveaux quartiers implantés dans des lieux stratégiques de l'agglomération³⁰.

Ces études d'aménagement urbain, recensées dans des albums documentaires sur les travaux d'atelier de l'EPUL³¹, présentent des traits caractéristiques communs: il s'agit pour la plupart de projets où *la composition paysagère et l'angle droit prédominent* et où la recherche plastique et l'art des volumes se combinent à la topographie, à la vue et à l'orientation. La ville en pente devient ainsi le support pour des compositions gérées avec une grande liberté plastique, sur un fond de silhouette et de skyline.

Bien que nous ne puissions pas encore complètement évaluer l'impact de l'enseignement de Jean Tschumi dans les réalisations professionnelles de ses étudiants, on peut logiquement supposer que ces compositions académiques vont trouver des applications concrètes dans la pratique professionnelle des architectes. C'est notamment le cas de l'unité résidentielle de Valmont où Nicolas Petrovich-Niegoch (élève de Tschumi) propose, avec le Service d'urbanisme de la Ville de Lausanne (Marcel-D. Mueller et Étienne Porret), l'implantation de trois tours décalées et de deux barres en périphérie du domaine de façon à préserver l'arborisation existante et la vue vers le paysage et à établir des transitions volumétriques entre le haut et le bas du terrain³². C'est le cas aussi du quartier de l'Ancien-Stand dont le plan masse conçu par Alain Décoppet et Léopold Veuve (d'autres élèves de Tschumi, membres de l'AAA) en collaboration avec le Service d'urbanisme, repose sur des critères d'équilibre plastique et de contraste entre des masses verticales et horizontales selon une composition générale qui associe une tour à des barres disposées autour d'un espace central voué aux loisirs et aux équipements³³.

Eugène Beaudouin, l'art des jardins et le plan articulé

Eugène Beaudouin fonctionne comme expert et conseiller pour le Département des Travaux Publics où il est membre de la Commission plénière d'Urbanisme³⁴. Dans ce cadre il est appelé à esquisser des propositions d'aménagement pour le devenir de certains secteurs problématiques de la ville de Genève - comme l'étude du quartier des Grottes et de Montbrillant³⁵ - et à émettre des avis sur des projets d'urbanisme qui lui sont soumis. A plusieurs reprises il a l'occasion d'insister sur la nécessité de prendre en compte la dimension paysagère dans la composition des nouveaux quartiers périphériques. Lors de l'analyse de l'aménagement de la propriété de Budé (Addor et Julliard, Honegger Frères, 1958-1962), il critique la rigidité excessive du projet et suggère "que la composition générale soit ouverte vers la vue, aucun bâtiment ne devant couper la perspective. En outre, il faudrait utiliser au mieux la topographie par un étagement des volumes et donner aux logements à construire l'orientation la plus favorable"³⁶.

Contrairement à Jean Tschumi - qui, à notre connaissance, n'a jamais construit de logements collectifs en Suisse - Eugène Beaudouin a l'occasion de mettre en pratique les principes théoriques de composition urbaine qu'il enseigne aux futurs architectes genevois³⁷. Le modèle qu'il conçoit pour la première fois à Genève, et qui sera retenu pour des projets ultérieurs comme le concours remporté à Strasbourg, s'inspire du Parc Monceau à Paris³⁸. Le parti, intitulé "plan articulé autour d'un jardin" et appliqué lors de l'aménagement de la propriété de Vermont (Les Artichauts 1948-54), rompt avec l'urbanisme de barres répétitives de Maurice Braillard et privilégie plutôt les volumes simples de gabarits variables, articulés selon des lignes biaisées continues et déployés en bordure d'un jardin central. Beaudouin opte pour des tracés non-orthogonaux, composant avec des lignes serpentine et des angles de 135°, influencé peut-être par la géométrie "organique" de Taliesin West de Frank Lloyd Wright qu'il a pu admirer à l'exposition *L'Amérique Bâtie* qui a eu lieu à la Maison des Congrès de Genève en janvier 1946³⁹.

Vermont va avoir une véritable fortune critique en Suisse romande. Pour Jean-Pierre Vouga ce modèle "préfigure, en quelque sorte, l'habitation de l'avenir. Tous les éléments de la vie civique, magasins, écoles, etc. s'y trouvent et il n'y a pas là de monotonie". Vermont représenterait "une étape vers la cité radieuse"⁴⁰. A Genève, ce modèle inspirera toute une série de réalisations postérieures dont Morillon-Parc (1955-1960, A. et F. Gaillard,

En tant qu'architecte et la Section Suisse de l'Exposition Internationale de

M. Cailler) et le Lignon (1964-1967, G. Addor, J. Bolliger, D. Julliard, L. Payot, W. Rutz, W. Wetz)⁴¹.

L'explication de l'émergence de cette forme urbaine apparemment clairement circonscrite que constitue le quartier coordonné exige l'analyse de nombreux paramètres, dont le poids respectif est difficile à mesurer: morphologie de la ville, idéologies de la planification, circulation des modèles, demande sociale. Pour déboucher sur une compréhension véritablement historique du phénomène, il faudrait encore tenir compte de l'entrée en scène de nouveaux types d'investisseurs (les fonds de prévoyance, les gestionnaires de fortunes), de la dynamique démographique et sociale (fort afflux de population vers les chefs-lieux après la guerre, accroissement du nombre des ménages et diminution de leur taille), de la structure des emplois (explosion du tertiaire), etc. Sans cesse, le Second après-guerre se présente à nous comme un champ d'explorations multiples et complexes.

¹ Pour les études de cas concernant Lausanne cf. Bruno MARCHAND, Danièle DUPUIS, Sylvain MALFROY, Dominique ZANGHI, Colette FÄHNDRICH, « Lausanne dans le contexte du Second après-guerre », in *DA-Information* n° 179, Département d'architecture de l'EPFL, juin 1997.

² Pour un bilan de la politique fédérale d'aide à l'assainissement des centres-villes dans les années 1940, cf. le rapport de Ernst REINHART, *Die Sanierung der Altstädte*, Zurich. L'office fédéral de surveillance des prix recommande aux communes d'augmenter la densité d'occupation du sol dans les quartiers périphériques et de généraliser les immeubles de 4 étages.

³ Sur le processus de substitution des gabarits urbains géométriques (alignements, hauteurs et espacements réglementaires) par des coefficients chiffrés, cf. les nombreux articles publiés par Hans MARTI dans la *Schweizerische Bauzeitung* et recensés à la fin de la notice de Sylvain MALFROY dédiée à ce pionnier de l'urbanisme moderne en Suisse dans Isabelle RUCKI, Dorothee HUBER (éd.), *Architektenlexikon der Schweiz 19./20. Jh.*, Bâle, Birkhäuser, 1998, p. 363.

⁴ Sur Armin Meili, figure clé de l'aménagement du territoire en Suisse, cf. la notice biographique et les renvois bibliographiques de Tomaso ZANONI dans Isabelle RUCKI, Dorothee HUBER (éd.), *op. cit.*, pp. 367-368. Sur le programme de modernisation des stations touristiques et de cure, cf. Armin MEILI, *Bauliche Sanierung von Hotels und Kurorten*, Erlenbach/Zurich, 1945.

⁵ Sur Von der Mühl, cf. la notice biographique et les renvois bibliographiques d'Antoine BAUDIN dans Isabelle RUCKI, Dorothee HUBER (éd.), *op. cit.*, pp. 555-556. Voir également Henri Robert VON DER MÜHLL, *De l'architecture*, Éditions Anthony Krafft, Pully-Lausanne, 1973. Henri Robert Von der Mühl (1898, Mulhouse - 1980, Lausanne)

joue un rôle important dans la diffusion à Lausanne et sur la Riviera vaudoise d'une approche paysagère de l'urbanisme. Jeune membre fondateur des CIAM à La Sarraz en 1928, il a l'occasion de s'imprégner de l'idéologie de la ville verte, sans souscrire cependant à son expression radicalement fonctionnaliste. Homme de culture élitaire, peintre et musicien dilettante, intellectuel philhellène, grand voyageur, Von der Mühll ne peut pas affronter le territoire sans se souvenir des traditions qui l'ont façonné ni rester hors de tout attachement aux spécificités qui résultent de la comparaison avec d'autres horizons.

⁶ Pour un historique de cette opération lausannoise cf. Sylvain MALFROY, "Die Landschaft als Stadtraum", in *Turicum* n°5, 1994, pp. 8-16.

⁷ Cette thèse formulée d'abord dans "Considérations sur l'urbanisme de Lausanne" (*L'oeuvre*, 1933) est reprise et développée dans "Urgence et utopie de l'urbanisme" (*AFF* n° 7, 1960-61). Ces articles figurent dans le recueil de Henri Robert Von der Mühll, *De l'architecture*, op. cit.

⁸ Hoechel est professeur d'urbanisme d'abord à l'École des Beaux-Arts, et par la suite à l'École d'Architecture de Genève de 1942 à 1960. Ses notes de cours abordent la notion de quartier et s'attardent sur les modèles anglo-saxons: "L'idée d'une organisation de la ville en "unité de quartier" a surgi en Angleterre surtout à l'occasion de reconstruction des villes sous une forme extrêmement catégorique et nettement déterminée. Le principe des "Neighborhood" (sic) (unités de voisinage) est exprimé dans tous les plans d'aménagement des dernières années, et sa nécessité n'est plus mise en discussion. En Suisse, l'idée est moins connue, bien qu'elle ait été propagée dès 1942, spécialement dans le but de réveiller l'esprit civique urbain". Arnold Hoechel, Cours d'urbanisme. Les quartiers. 18 mai 1948. (Archives Hoechel, CRR). Nous remercions Alain Léveillé de nous avoir autorisé de consulter les archives Hoechel. Sur Arnold Hoechel, voir aussi Armand BRULHART, "Le Miroir d'un architecte urbaniste" in *archithese* n° 2, 1984, pp. 40 - 42, François VICARI, "Biographies" in *archithese* n° 2, 1984, pp. 48 - 49 et la notice de Armand BRULHART dans Isabelle RUCKI, Dorothee HUBER (éd.), op. cit., pp. 270-271.

⁹ Ce Congrès, organisé par le Ministry of Town and Country Planning, se tient à Hastings du 7 au 12 octobre 1946. La manifestation était accompagnée d'une exposition où figurait le Greater Plan of London, plusieurs exemples d'unités de voisinage et le plan de la Ville Nouvelle de Stevenage.

¹⁰ Le 6e CIAM, le premier après la fin de la guerre, a lieu à Bridgewater du 7 au 14 septembre 1947.

¹¹ Dans la bibliothèque de Arnold Hoechel conservée au CRR nous avons trouvé une abondante littérature sur les travaux de planification de plusieurs villes anglaises, dont notamment: Patrick ABERCROMBIE, *Sheffield, a civic survey and suggestions toward a development plan*, The University Press of Liverpool Limited, Hodder and Stoughton Limited, London, 1924; Patrick ABERCROMBIE, *Greater London Plan 1944*, His Majesty's

Stationery Office, London, 1945; West Midland Group, *Connurbation, a planning survey of Birmingham*, The Architectural Press, London, 1948.

¹² Le groupe MARS, Modern Architectural Research Group, était l'aile anglaise des CIAM. Cf. Kenneth FRAMPTON, *L'architecture moderne. Une histoire critique*, Philippe Sers, Paris, 1985, pp. 220 et 253 (1ère édition anglaise, 1980) et John R. GOLD, *The experience of modernism. Modern architects and the future city 1928-1953*, E & FN Spon, Londres, 1997.

¹³ Cf. Valérie DEVILLARD et Hélène JANNIÈRE, "Espaces publics, communauté et voisinage, 1945-1955" in *Les espaces publics modernes. Situations et propositions*, sous la direction de Virginie PICON-LEFBVRE, Le Moniteur, Paris, 1997, pp. 15 - 32.

¹⁴ *Rapport de la commission d'étude pour le développement de Genève mandatée par le Département des Travaux Publics*, Alex. Jullien, Éditeur, Genève, 1948.

¹⁵ L'unité de voisinage - neighbourhood units - est un modèle appliqué pour la première fois aux États-Unis par la Regional plan association de New York (plan régional de 1929). Cf. *Neighbourhood and Community Planning, Regional Survey of New York and its environs*, volume VII, New York, 1929, notamment l'article "The neighbourhood unit" de Clarence Arthur PERRY, pp. 22 - 140. Sur Radburn, première application de la notion d'unité de voisinage voir Clarence S. STEIN, *Toward new Towns for America*, The University Press of Liverpool, Chicago, Illinois, 1951, pp. 37- 69. L'échelle de l'unité de voisinage est déterminée généralement par l'aire de l'influence de l'école primaire. En principe une unité de voisinage se compose de 2000 à 4000 logements, d'une école primaire et d'une école maternelle, d'un centre communautaire, d'une église, d'un petit centre commercial et d'un pub. Conçue à l'échelle des piétons elle est séparée de ses voisines par des voies principales et par des coupures vertes.

¹⁶ "Depuis la guerre, les Anglais (...) ont proposé pour leurs villes, qui dépassent de beaucoup les nôtres en chiffre de population, un retour vers la décentralisation. Leur idée de créer des unités de quartier (neighbourhood) est remarquable..." Voir *Rapport de la commission d'étude pour le développement de Genève mandatée par le Département des Travaux Publics*, *op. cit.*, p. 44.

¹⁷ Maurice BRAILLARD, "Rapport de la Commission d'Étude pour le développement de Genève" in *La Suisse* du 6 novembre 1949.

¹⁸ Arnold HOECHEL, "L'urbanisme en Suisse" in *Section de la Suisse. Exposition Internationale de l'Urbanisme et de l'Habitation*, Paris 1947, Office suisse d'expansion commerciale, Zurich et Lausanne, 1947, p. 26.

¹⁹ Comme la cité satellite de Meyrin (1961), la cité satellite de Lancy-Onex (1961) ou le Lignon (1964-1967). Cf. Alain LÉVEILLÉ, "Genève 1850-1975" in *werk-archithese* n°15/16, 1978, pp. 14-28.

²⁰ Sur Jean-Pierre Vouga, cf. la notice de Sylvain MALFROY dans Isabelle RUCKI, Dorothee HUBER (éd.), *op. cit.*, pp. 557-558.

²¹ Cf. Jean-Pierre VOUGA, *Les souvenirs sur l'urbanisme des débuts en Suisse romande*, texte dactylographié, 28 juillet 1979.

²² Sur le mixed development anglais cf. *Home sweet home, Housing designed by the London County Council and Greater London Council Architects, 1888 - 1975*, Academy Editions, Londres, 1976, pp. 48 - 61; Miles GLENDINNING & Stephan MUTHESIUS, *Tower Block, Modern Public Housing in England, Scotland, Wales and Northern Ireland*, Yale University Press, New Haven and London, 1994, pp. 29-34.

²³ Cf. Jean-Pierre VOUGA, "L'habitation à Lausanne" in *BTSR* n° , 1951, pp. 296 - 304.

²⁴ Jean-Pierre VOUGA, "L'opinion d'un architecte" in *Habitation* n° 6, 1961, p. 17.

²⁵ *Ibid.*, p. 17.

²⁶ Selon Jacques Gubler, Tschumi aurait été le "nègre" de Beaudouin au moment du concours final. Pourtant, même s'ils occupent en Suisse des fonctions parallèles, "les ponts ont été rompus entre les deux anciens Pontremoli, qui s'observent à une distance de 60 km". Cf. Jacques GUBLER, "Siège à l'ombre du Cèdre. La MVA et Jean Tschumi" in *IAS* n° 22, 1994, pp. 394-399.

²⁷ *Ibid.*, p. 396.

²⁸ Cf. Sylvain MALFROY, "L'axe et le skyline. Notes sur l'urbanisme de Jean Tschumi" in *Faces* n° 39, 1996, pp. 10-17. Jean Tschumi a acquis une formation complémentaire en aménagement urbain à l'Institut d'Urbanisme de l'Université de Paris.

²⁹ Cf. la revue française *Urbanisme* n° 4, 16e Année, consacrée à l'Exposition. Jean Tschumi y fait un compte rendu sur les objectifs de la Section suisse, pp. 142 - 143.

³⁰ En 1948, à l'occasion du premier Congrès international des Architectes (UIA), Jean Tschumi organise une exposition des travaux d'étudiants et publie les premiers résultats de cinq années d'enseignement au département d'architecture de l'EPUL. Cf. "École polytechnique de l'Université de Lausanne, École d'Architecture et d'Urbanisme, projets des élèves" par J. Tschumi, professeur, Directeur des Ateliers d'architecture et d'urbanisme, in *BTSR* n° 23, 6 novembre 1948, pp. 281 - 290.

³¹ Déposés aux Archives de la Construction Moderne, ACM-EPFL.

³² Sur Valmont, cf. plaquette de promotion *Valmont Lausanne*, éditée par l'étude de notaires Francken et Sandoz, Lausanne, s. d.; Jean PEITREQUIN, Marcel-D. MUELLER, Etienne PORRET, "L'ensemble résidentiel de Valmont in *Habitation* n° 11, 1958, pp. 10-13; Claude MAGNIN, *Étude de deux quartiers: Valmont et Mont-Goulin*, mémoire de licence de l'Institut de Géographie de l'Université de Lausanne, 1969.

³³ Sur l'Ancien Stand, cf. la Plaquette *AAA 1961-1975*, Paris, SIPE, s. d.; Paul JEANNERET, "Le groupe locatif de l'Ancien-Stand" in *Journal de la Construction de la Suisse Romande*, n°17, 1967; Sylvain MALFROY et Bruno MARCHAND, "Un quartier expérimental dans le contexte des années soixante à Lausanne. Les réalisations de l'Atelier des Architectes Associés (AAA) à l'Ancien Stand" in *Habitation* n°1, 1997; Bruno MARCHAND, notice dans Isabelle RUCKI, Dorothee HUBER (éd.), *op. cit.*, pp. 29-30.

³⁴ Sur Eugène Beaudouin, cf. la notice de Bruno MARCHAND dans Isabelle RUCKI, Dorothee HUBER (éd.), *op. cit.*, pp. 44.

³⁵ Cf. le *Procès-verbal de la Commission plénière d'urbanisme* du lundi 9 juin 1952, pp. 5-8. Aux Grottes, la composition de Beaudouin repose sur des pénétrantes de verdure tracées à partir d'une porte de ville traitée sous forme d'une place monumentale. Ces esquisses furent par la suite développées par le bureau d'études du service cantonal d'urbanisme, "auquel seraient adjoints un ou deux dessinateurs anciens élèves de l'école d'architecture" sous le contrôle d'André Marais.

³⁶ Cf. le *Procès-verbal de la Commission plénière d'urbanisme* du jeudi 6 octobre 1955, p. 3.

³⁷ Cf. Claude GROSGURIN, "L'esprit de l'enseignement à l'École d'Architecture de l'Université de Genève" in *BTSR* n° 20, 1950, pp. 269-278.

³⁸ Cf. "Habiter autour d'un jardin. Trois projets de E.-E. Beaudouin" in *Urbanisme* n° 7/8, 1951, pp. 5-8.

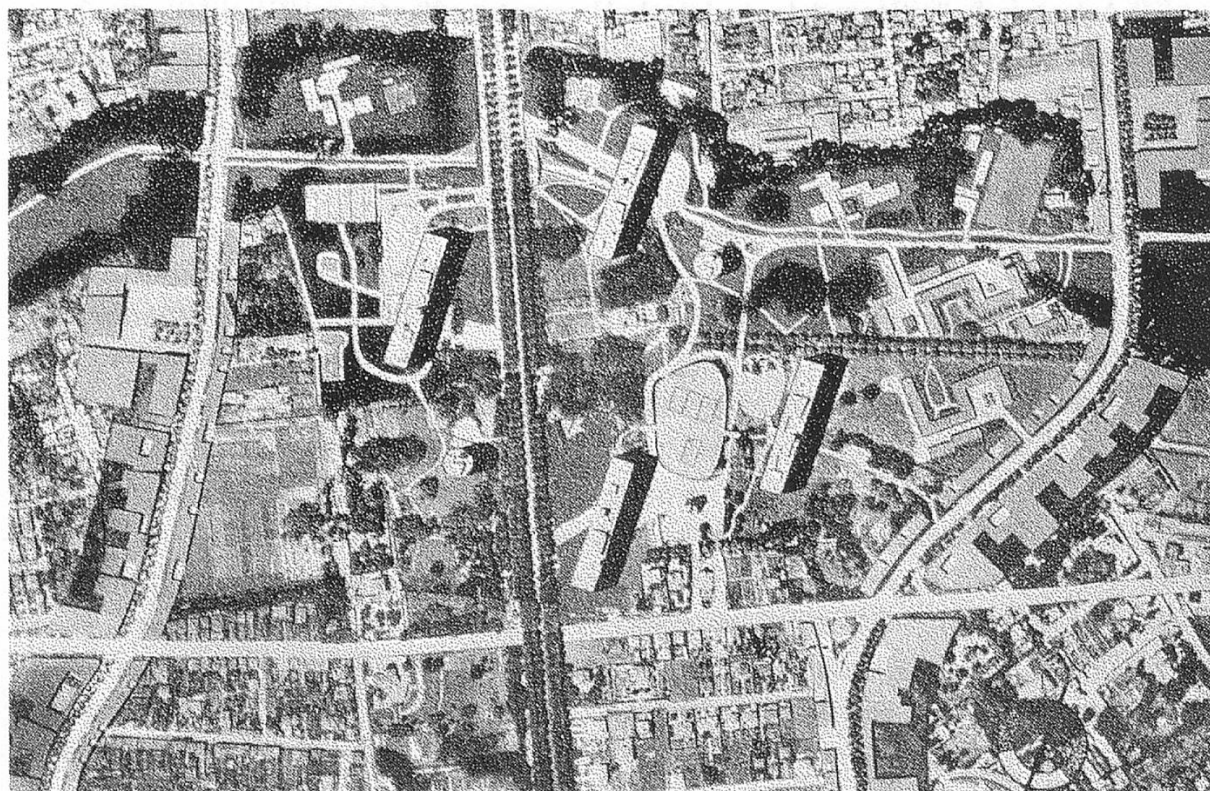
³⁹ Cf. le catalogue de l'exposition *L'Amérique Bâtit*, Maison des Congrès, Genève, 19 janvier - 14 février 1946. Exposition organisée par le Département de la Presse de la Légation des États-Unis et par la Haute École d'Architecture de Genève. A l'occasion de l'inauguration de l'exposition, Beaudouin fait un vibrant plaidoyer en faveur de l'architecture américaine.

⁴⁰ "L'évolution dans la construction de logements économiques. Conférence de J. P. VOUGA lors du congrès annuel de l'Union suisse pour l'amélioration du logement, 18 et 19 mai à Montreux" in *Journal de la Construction de la Suisse Romande* n° 11, 1957, pp. 732-733.

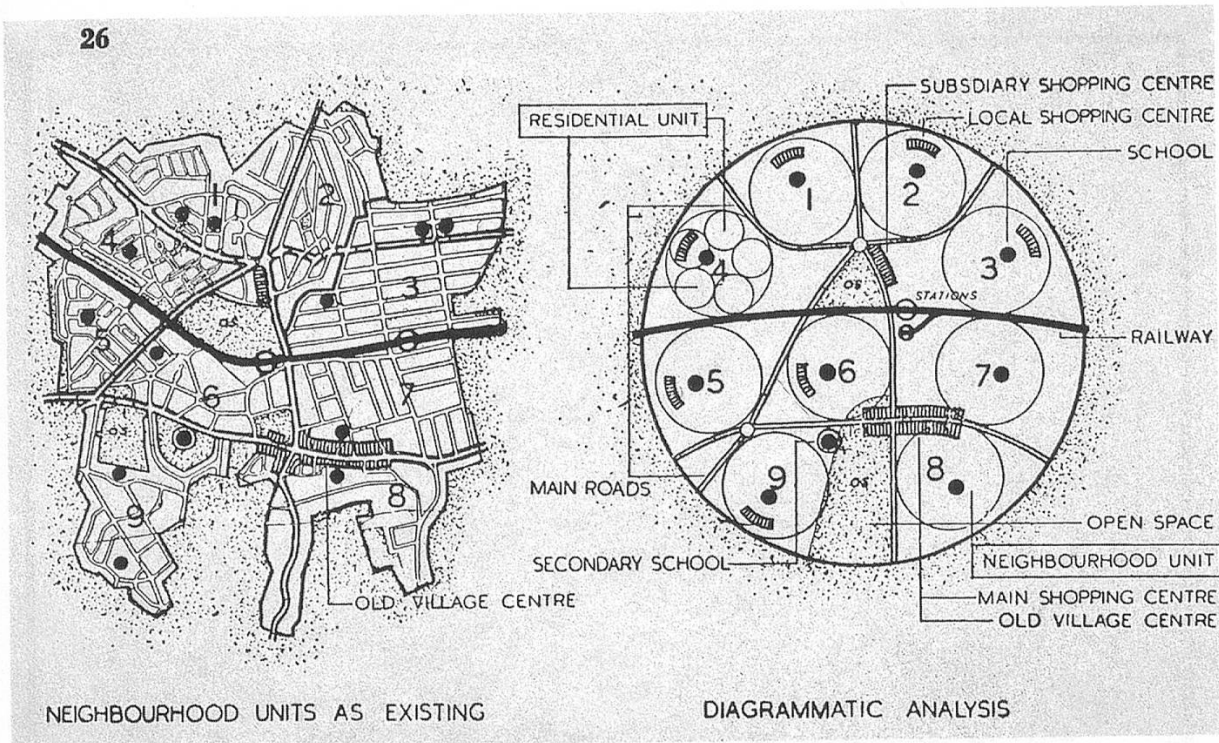
⁴¹ A propos de l'influence du modèle de Vermont sur d'autres réalisations genevoises, cf. Isabelle CHAROLLAIS, Bruno MARCHAND et Michel NEMEC, "Genève: l'urbanisation de la rive droite et le rôle d'Eugène Beaudouin" in *IAS* n° 15/16, 1993, pp. 312-323.



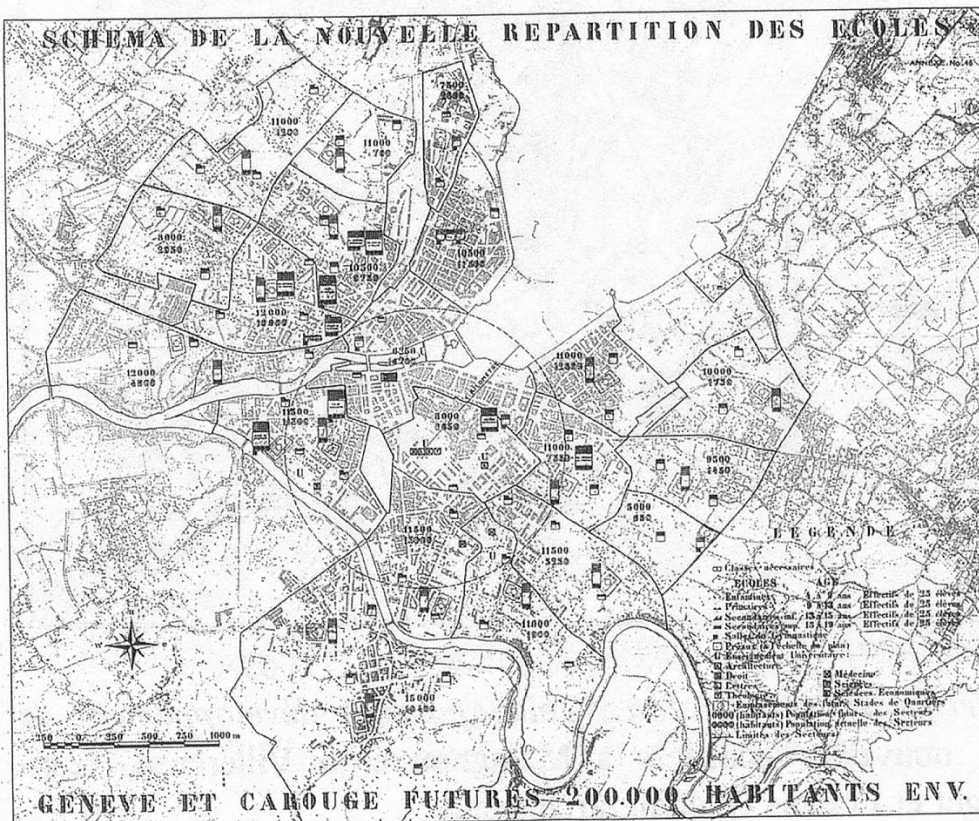
1 - Aménagement du quartier de Valency dans la périphérie de Lausanne, 1949-1959. Vue aérienne.



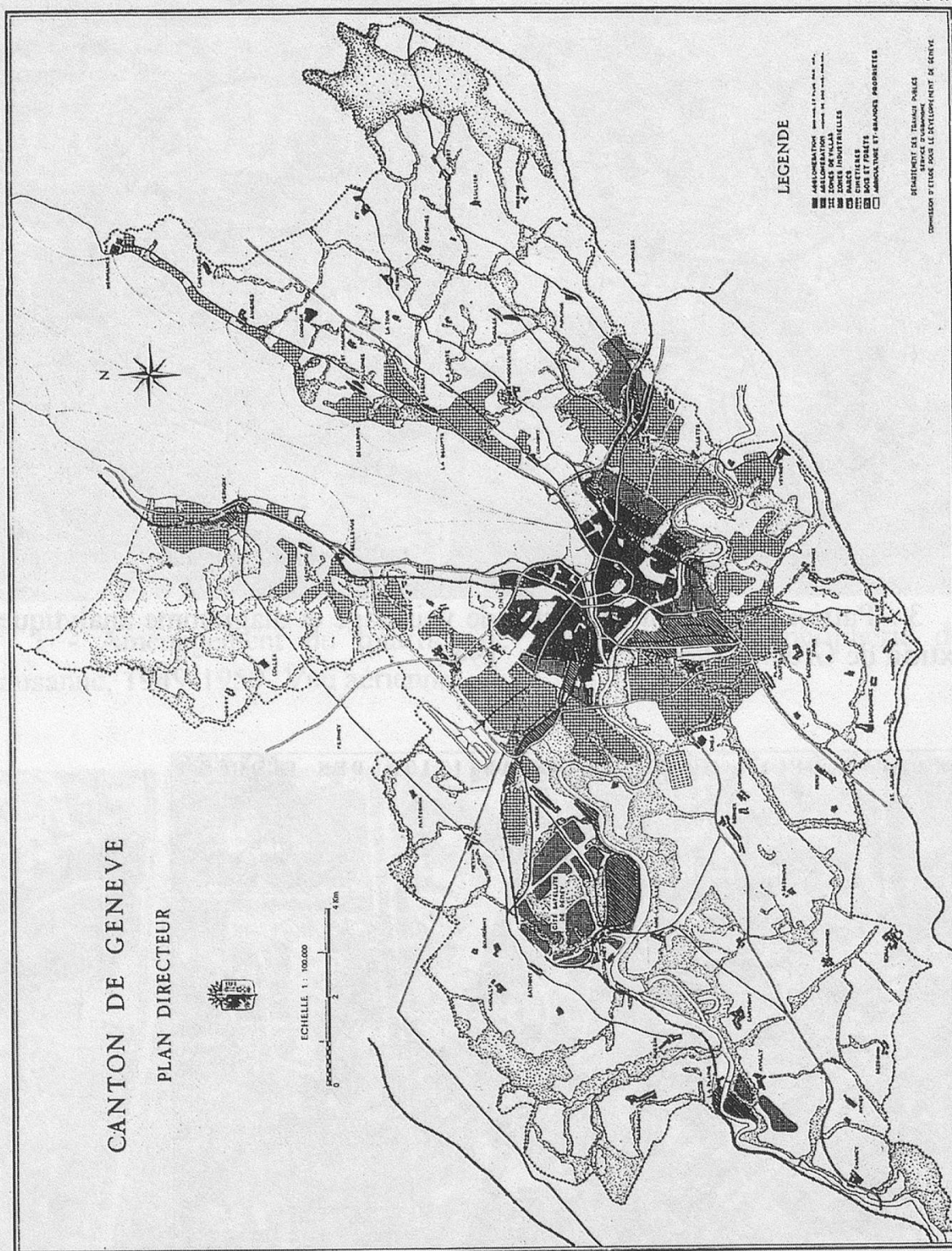
2 - Le Corbusier, urbanisation de Marseille-Sud, 1951. Extrait de l'OC 1946-52.



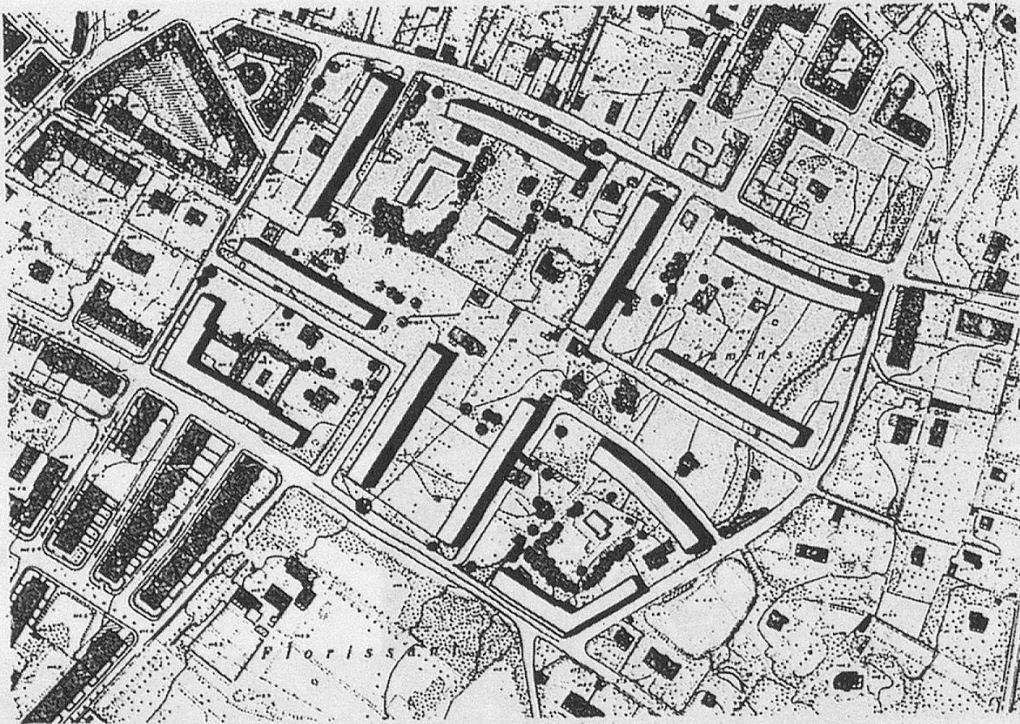
3 - Patrick Abercrombie, unités de voisinage et diagramme analytique. Extrait de *Greater Plan of London*, 1944.



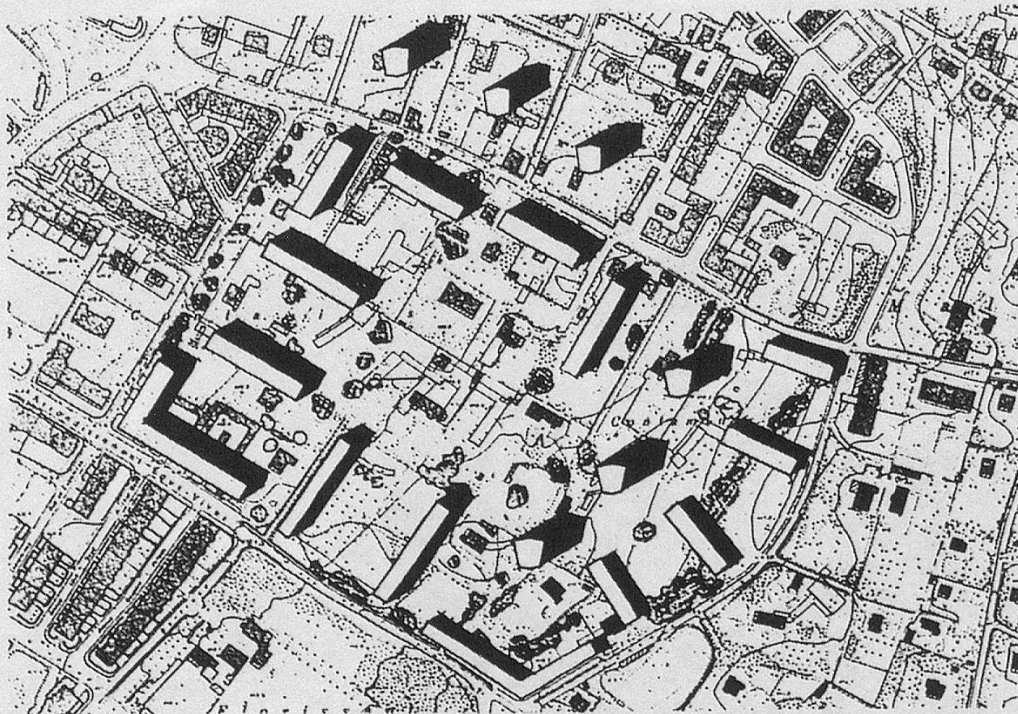
4 - Rapport de la commission d'étude pour le développement de Genève, 1948, schéma de la nouvelle répartition des écoles.



5 - Rapport de la commission d'étude pour le développement de Genève, 1948, nouveaux quartiers à Malagnou et à Villereuse, Jean-Jacques Honegger et Francis Quétant, architectes.



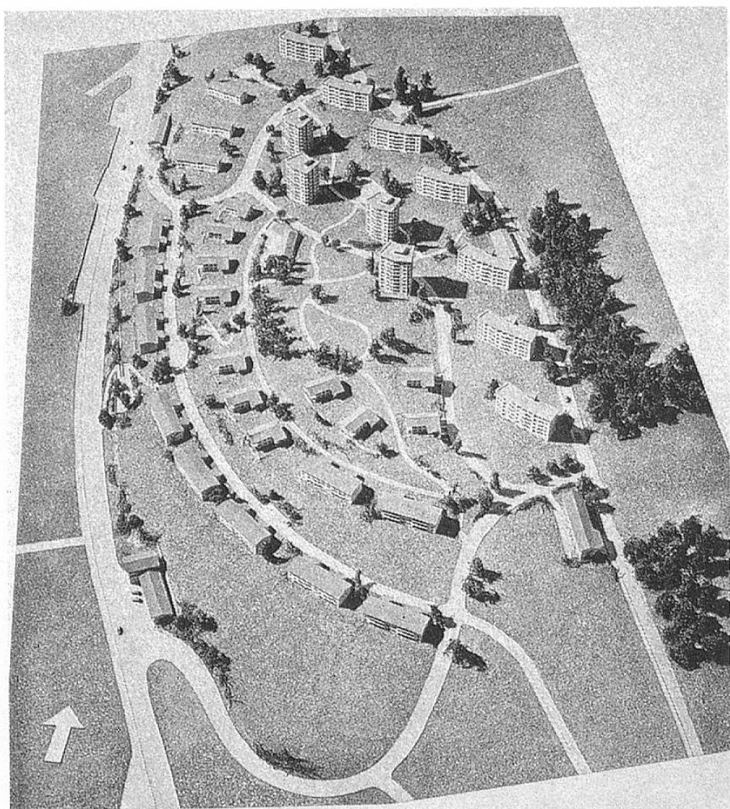
SOLUTION A



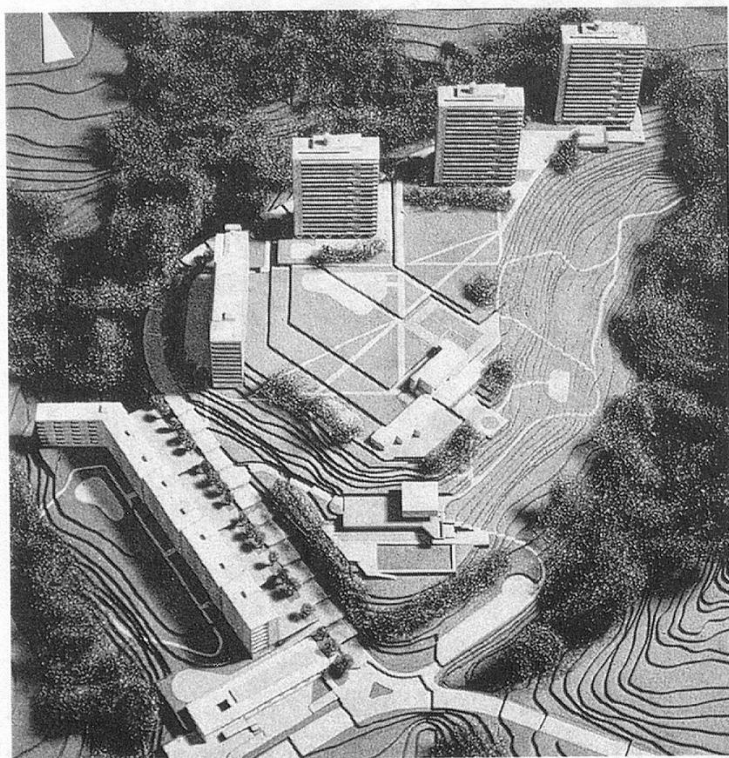
SOLUTION B

PROJETS D'AMENAGEMENT DES QUARTIERS
MALAGNOU & VILLÉREUSE
J.J. HONEGGER.ING. ET F. QUETANT ARCH.

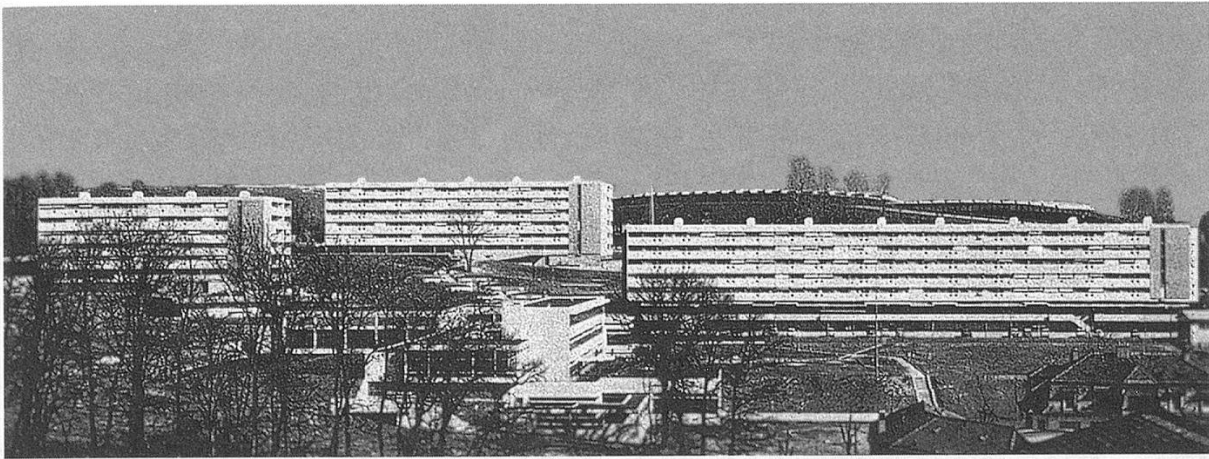
6 - *Rapport de la commission d'étude pour le développement de Genève, 1948, plan directeur du canton de Genève.*



7 - Haefeli, Moser, Steiger, étude de plan de quartier de Mont-Goulin dans la périphérie lausannoise, 1945. Vue de la maquette.



8 - Petrovich-Niegoch, étude du plan de quartier de Valmont à Lausanne, 1956. Vue de la maquette.



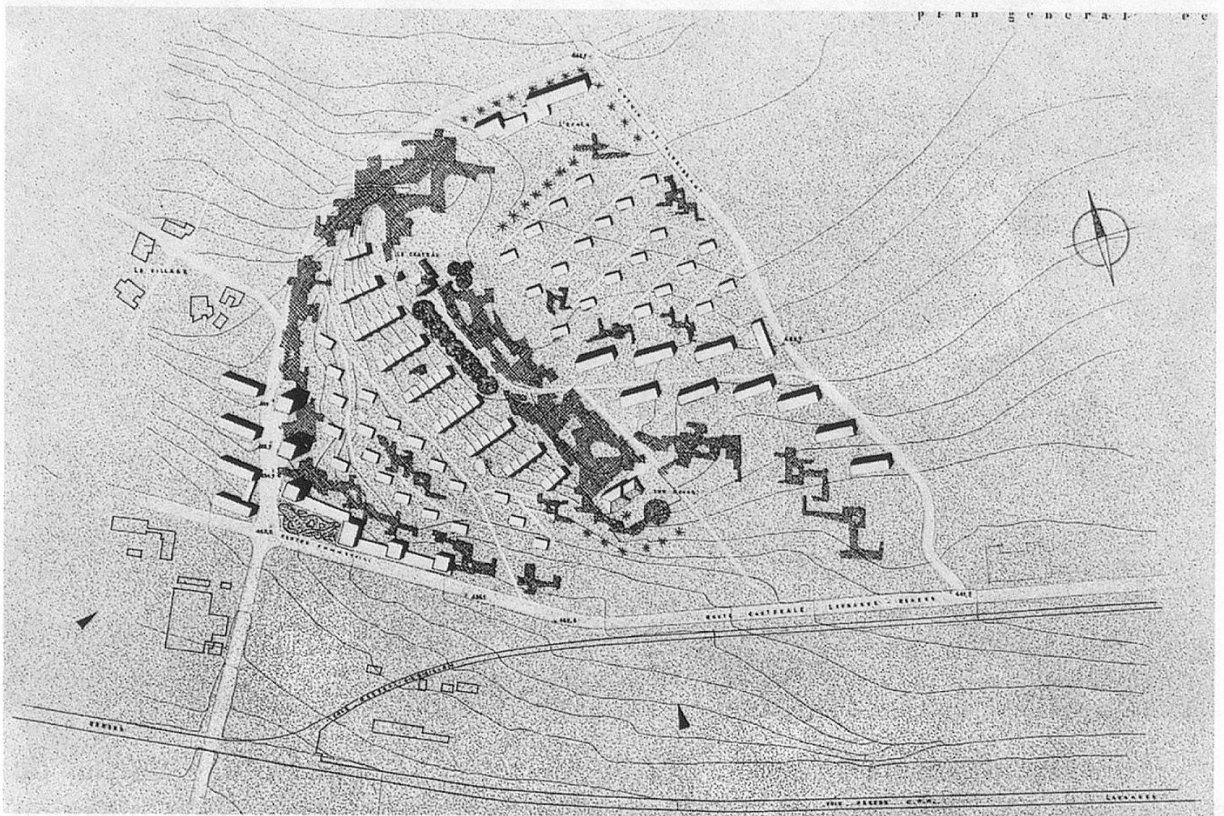
9 - AAA, vue des immeubles réalisés dans le quartier de l'Ancien-Stand à Lausanne, 1961-66.



10 - Beaudouin, Guyonnet, Bordigoni, Gros, de Saussure, Quartier de Vermont - Les Artichauts à Genève, 1948-1954. Vue aérienne (Collection iconographique du Vieux-Genève).



11 - Travaux des étudiants de Jean Tschumi, plan masse.



12 - Travaux des étudiants de Jean Tschumi, vue de la maquette.